

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DU L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU DIAMARE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
MAROUA II*

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES

BP : 181 Maroua



Email : mairiemaroua2@gmail.com

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

FAR - NORTH REGION

DIAMARÉ DIVISION

MAROUA II SUB-DIVISIONAL
COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

P.O. BOX : 181 Maroua

DOSSIER DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N°04/DC/REN/DDIA/CAMII/SG/CIPM/AG/2022 DU 07 JUIN 2022

RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN MATERIEL MEDICAL DANS CERTAINS CENTRES DE SANTE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. LOT1 : CMA DE FOUNANGUE ; LOT2 : CSI DE DOUALARE ; LOT3 : CSI DE KOSSEWA ; LOT4 : CSI DE PAPATA ; LOT5 : CSI DE ZOKOK

Financement : BIP- MINSANTE / 2022
Imputation : 59 40 047 06 64 1303 524412

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement (BIP) de la République du Cameroun, au titre de l'exercice 2022, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua II*, Maitre d'Ouvrage, lance un avis de Consultation pour Demande de Cotation pour la fourniture des équipements en matériel médical dans certains centres de santé, dans la Commune d'Arrondissement de Maroua 2 ; Département du Diamaré ; Région de l'Extrême-Nord.

2. Allotissement

Les prestations objet de la présente Consultation sont présentées en cinq (05) lots repartis ainsi qu'il suit :

- Lot 01 : Equipement en matériel médical au CMA de FOUNANGUE
- Lot 02 : Equipement en matériel médical du CSI de DOUALARE
- Lot 03 : Equipement en matériel médical du CSI de KOSEWA
- Lot 04 : Equipement en matériel médical du CSI de PAPATA
- Lot 05 : Equipement en matériel médical du CSI de ZOKOK

3. Consistance des prestations

Les prestations du présent avis comprennent l'achat, le transport et fourniture des équipements médical, dans certains centres de santé dans la Commune d'Arrondissement de Maroua 2 Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet de la présente demande de cotation est de trente (30) jours.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations objet de la présente Consultation est de Quarante-sept millions mille (47 000 000) FCFA répartie ainsi qu'il suit :

LOTS	MONTANT PREVISIONNEL
Lot 1 : CMA de FOUNANGUE	15 000 000 FCFA
Lot2 : CSI de DOUALARE	8 000 000 FCFA
Lot 3 : CSI de KOSSEWA	8 000 000 FCFA
Lot 4 : CSI de PAPATA	8 000 000 FCFA
Lot 5 : CSI de ZOKOK	8 000 000 FCFA

6. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte à toute entreprise de droit Camerounais justifiant des capacités financières pour la livraison des fournitures objet de la présente Consultation.

7. Financement

Les travaux objets de la présente demande de cotation sont financés par le Budget d'Investissement Public/MINSANTE, au titre de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n° : 56 40 047 06641303 524412

8. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Cabinet du Maire de la Commune de Maroua II, BP : 181 Maroua, Téléphone : 694 87 94 08/ 651 06 47 00 emails : mairiemaroua2@gmail.com, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier de Consultation

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Cabinet du Maire de la Commune de Maroua II, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 55 000 FCFA (Cinquante Cinq mille francs CFA), payable à la recette Municipale de ladite Commune.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont l'original et (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Cabinet du Maire de la Commune de Maroua II, le 27 JUIN 2022 à 10 Heures au plus tard et devra porter la mention :

"AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION

N° 04 /DC/C-MAROUA 2^{ème}/CIPM/2022 DU 7 JUIN 2022 RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN MATERIEL MEDICAL DANS CERTAINS CENTRE MEDICAL, DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 2^{ème}

PRECISER LE LOT OU LES LOTS SOLLICITE(S)

Financement : BIP -MINSANTE/2022

Imputation : 59 40 047 06 64 1303 524412

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le présent dossier de Consultation d'un montant de :

LOTS	MONTANT CAUTIONNEMENT
Lot 1 : CMA de FOUNANGUE	300 000 FCFA
Lot2 : CSI de DOUALARE	160 000 FCFA
Lot 3 : CSI de KOSSEWA	160 000 FCFA
Lot 4 : CSI de PAPATA	160 000 FCFA
Lot 5 : CSI de ZOKOK	160 000 FCFA

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à la MAIRIE DE MAROUA 2^{ème} le 27 JUIN 2022 à 11 heures par Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAROUA 2^{ème}.

13. Critère d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier de Consultation relatives notamment à la recevabilité des pièces Administratives, à la conformité de l'offre technique, aux spécifications techniques du Dossier de Demande de Cotation et à la qualification du candidat.

13.1. Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires porteront sur :

1. L'absence de la Caution de Soumission ;
2. La production d'une pièce administrative non conforme par rapport aux prescriptions du Dossier de Consultation ;
3. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
4. Le Candidat déclaré non qualifier après analyse à base des critères essentiels ;
5. L'Omission d'un Prix Unitaire quantifié.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13.2 Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. La présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du Dossier de Consultation, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur

OUI/NON

2. Référence de l'entreprise : production d'au moins deux (02) copies des Marchés exécutés par l'entreprise (1^{ière} et dernière page +PV de réception) de fourniture des équipements médicaux ou toutes autres prestations similaires

OUI/NON

3. Chiffre d'affaire d'au moins 10 000 000 (dix millions) francs CFA

OUI/NON

4. La preuve d'acceptation de la Lettre-Commande : projet de Lettre Commande paraphé sur chaque page et dûment signé et daté à la dernière page

OUI/NON

5. Description détaillée et technique du matériel à livrer

OUI/NON

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenus quatre (04) « OUI » sur cinq (05) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse financière.

14. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

15. Nombre maximum de lots attribuable à un soumissionnaire

Un soumissionnaire peut être attributaire de 05 lots.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAROUA 2^{ème}, un marché de livraison sera conclu entre l'adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de MAROUA 2^{ème}.

18. Le Maire de la Commune de MAROUA 2^{ème}, Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du cabinet du Maire, BP : 181 MAROUA Téléphone : 694879408, email : mairiemaroua2@gmail.com

NB. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748

Fait à Maroua, le **07 JUNI 2022**

Ampliations :

- MINMAP/YDE (POUR INFO)
- PREFET/D (POUR INFO)
- DDMAP/D (POUR INFO)
- ARMP/EN (POUR PUBLICATION ET ARCHIVAGE)
- PRESIDENT CIPM/C-MAROUA 2^{ème} (POUR INFO)
- AFFICHAGE (POUR INFO)
- CHRONO/ARCHIVES/DOSSIER

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de
Maroua 2. Maître d'Ouvrage

